

GSD GESTION

Monsieur Thierry GAUTIER

Directeur Général – Président - RCCI

37, rue de Liège

75008 Paris

Paris, le 24 décembre 2020.

Objet :

FCP GSD MONDE

Modification Prospectus

Monsieur,

Vous avez souhaité apporter des modifications au fonds GSD MONDE actuellement déposé dans nos livres. A ce titre, vous nous avez fait parvenir un prospectus faisant apparaître principalement les modifications suivantes :

- La mise à jour du paragraphe sur le dépositaire, conservateur, centralisateur avec également la mise à jour des coordonnées du dépositaire (site internet et adresse) ;
- La mise à jour du paragraphe sur le régime fiscal ;
- La mise à jour du paragraphe sur l'objectif de gestion suite à la note de l'AFG de mars 2020 ;
- La mise à jour du paragraphe sur l'indicateur de référence ;
- La mise à jour du paragraphe sur les instruments financiers dérivés avec la précision que le fonds n'aura pas recours aux Total Return Swaps ;
- La mise à jour du paragraphe sur les titres intégrant des dérivés ;
- L'ajout des risques juridique, opérationnel et lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dans le profil de risque ;
- La mise à jour du paragraphe sur les souscripteurs concernés ;
- La mise à jour des modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables ;
- La mise en conformité du prospectus avec l'ajout des caractéristiques des parts ;
- La mise à jour des modalités de souscription et de rachat ;
- La mise à jour du paragraphe sur la date et périodicité d'établissement de la valeur liquidative ;
- La mise à jour des commissions de mouvement, sans entraîner d'augmentation des frais ;
- L'ajout d'une mention relative à la facturation des frais de recherche ;
- La mise à jour des règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs ;
- La mise à jour de l'Article 9 du règlement.

En notre qualité de dépositaire du FCP précité, nous avons pris bonne note de ces modifications lesquelles ne constituent pas une mutation aux termes de la réglementation en vigueur (articles 8 et suivants de l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers n° 2011-19 du 21 décembre 2011 modifiée).

Par ailleurs, nous vous rappelons que ces modifications sont portées à la connaissance des porteurs de parts par tout moyen.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur Louis RODRIGUES

Responsable de la Fonction Dépositaire